

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 304 Qualité et guidelines			
Code	PAIR3B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) Erbha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Samuel DEWAELE (samuel.dewaele@helha.be) Aurélien DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE qualité et guidelines est dans la continuité de la démarche qualité amorcée en blocs 1 et 2, démarche qualité qui est indispensable dans la pratique actuelle des soins.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
- C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- C 3.3 Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Acquis d'apprentissage visés

Argumenter les liens entre l'économie de la santé et la qualité du point de vue des parties prenantes du système de santé (patient, profession, hôpital, pays)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B04A	Politique socio-économique de la santé	12 h / 2 C
PAIR3B04B	AIP Analyse et argumentation du projet d'amélioration de la pratique infirmière	6 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS et sont disponibles sur ConnectED.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 3 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE. ces activités sont des ressources qui préparent les futurs professionnels à la démarche qualité et à l'utilisation des guidelines qui soutiennent la pratique infirmière.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique socio-économique de la santé			
Code	5_PAIR3B04A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 304 : Qualités et guidelines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 304 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Acquis d'apprentissage de l'UE 304

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3, argumenter les liens entre l'économie de la santé et la qualité du point de vue des parties prenantes du système de santé (du patient, de la profession, de l'hôpital, du pays).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Niveau systémique "macro"

1. Classification des hôpitaux
2. Financement des hôpitaux
3. Sécurité sociale et INAMI

B. Niveau systémique "mésos"

1. Culture Qualité
2. Qualité et sécurité

- a. Agréments de la région wallonne
- 3. Evaluations externes
- a. Certifications
- b. Accréditations

Démarches d'apprentissage

Le cours est magistral avec une participation de l'étudiant.
Intervenants extérieurs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise en situation des étudiants et appel à leurs expériences.

Sources et références

Cf. Connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP : analyse et argumentation du projet d'amélioration de la pratique infirmière			
Code	5_PAIR3B04B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) Erbha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 304 : Qualités et guidelines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 304 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 3 : Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

4.C3.3. Gérer une équipe sous sa responsabilité pour assurer les soins et la gestion des ressources matérielles

Acquis d'apprentissage de l'UE 304

Argumenter les liens entre l'économie de la santé et la qualité du point de vue des parties prenantes du système de santé (du patient, de la profession, de l'hôpital, du pays)

Acquis d'apprentissage de l'activité 304 B

Au départ d'une situation de soin observée ou vécue en stage en lien avec la qualité et en s'aidant des concepts théoriques vus en cours :

- Analyser la situation à l'aide de l'outil ALARM
- Proposer différentes interventions de soins issues de la littérature professionnelle et/ou scientifique
- Fixer des objectifs d'amélioration basés sur de la littérature

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Mise en application du cours qualité du bloc 2/1

Support ALARM (HAS)

Démarches d'apprentissage

Réponse aux questions des étudiants
Aide dans le choix du thème du travail
Validation de la littérature choisie
Aide à la réalisation de l'arbre des causes

Dispositifs d'aide à la réussite

Pendant les AIP :

Disponibilité des enseignantes pour les guider dans l'analyse à l'aide de l'outil ALARM, dans le choix des guidelines à utiliser dans le travail.

Accompagnement dans le cheminement réflexif de l'étudiant par rapport à sa démarche qualité.

Sources et références

Méthode ALARM (HAS)

Cf. ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

disponibles sur connectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).